

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles

Réfèrent : Madame Collange

04 90 49 35 50

petrudpaysdarles@ville-arles.fr

Liste des pièces adressées le 17 mars 2022

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

CONSEIL SYNDICAL DU 8 MARS 2022

2022- 004 - BUDGET PRIMITIF 2021- DECISION MODIFICATIVE N° 1 RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE DE TRANSCRIPTION DANS LA DELIBERATION N° 2021.034

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléant Présent	Procurations	Absents	Bureau et Conseil syndical Participer à la réunion Zoom https://us06web.zoom.us/j/86759075434 ID de réunion : 867 5907 5434
13	0	4	11	17

Présents

ACCM : Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre RAVIOL, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Monsieur Patrick de CAROLIS ;

CCVBA : Madame Pascale LICARI, Monsieur Jean MANGION, Monsieur Bernard WIBAUX, Monsieur Hervé CHERUBINI ;

IPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Max GILLES ;

Absents excusés

ACCM : Madame Laurie PONS, Monsieur Jean-Michel JALABET, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Hervé MISTRAL, Monsieur Fabien BOUILLARD, 1 siège en attente de désignation (Boulbon/ACCM) ;

CCVBA : Madame Anne PONIATOWSKI ;

IPA : Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, Monsieur Serge PORTAL, Monsieur Pierre HUBERT-MARTIN,

Procurations

Madame Laurie PONS à Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Michel JALABET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN à Monsieur Michel PECOUT,

ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :



Considérant que la nomenclature M 14 de la Décision Modificative n° 1 annexée à la délibération et le flux Hélios transmis au Trésor Public sont en tous points identiques ;

Considérant qu'il s'agit d'une erreur matérielle liée à la transcription dans le tableau de synthèse introduit à la délibération n° 2021-034 adoptée le 12 octobre 2021 ;

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir ;

- 1 - **RECTIFIER** comme suit l'erreur de transcription introduite à la délibération n° 2021-034 adoptée le 12 octobre 2021 ;

DM n° 1 adoptée le 12.10.2021			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 439,47	
012	CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 702,75	
013	ATTENUATION DES CHARGES		19 702,75
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 214,13	
70	PRODUITS DE VENTES DIVERSES		157,60
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	- 29 496,00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 860,35	19 860,35
SECTION DE'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 214,13
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 996,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269,33	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	948,80	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		25 214,13	25 214,13

- 2 - **CONFIRMER** l'adoption de la Décision Modificative n°1 du Budget 2021 dont la correction de l'erreur matérielle est sans impact sur le Budget 2021.

DM n° 1 corrigée			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 439,47	
012	CHARGES DU PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	19 702,75	
013	ATTENUATION DES CHARGES		19 702,75
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	25 214,13	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- 29 496,00	
70	PRODUITS DE VENTES DIVERSES		157,60
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 860,35	19 860,35
SECTION DE'INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		25 214,13
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 996,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269,33	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	948,80	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT		25 214,13	25 214,13

LA DELIBERATION SOUMISE AU VOTE EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

Le Président